conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2 Date de révision

19.10.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Hydrochloric acid solution

FDS-nombre : 00000020196

Type de produit : Mélange

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la

substance/du mélange

: Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Honeywell International, Inc. Honeywell Specialty

> Chemicals Seelze 115 Tabor Road

GmbH Morris Plains, NJ 07950-2546

Wunstorfer Straße 40 USA

30926 Seelze Allemagne

Téléphone (49) 5137-999 0 (49) 5137-999 123

Téléfax : PMTEU Product Stewardship: Pour plus d'informations, veuillez prendre contact SafetyDataSheet@Honeywell.com

avec:

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)

+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Catégorie 1

Page 1 / 13

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2

Date de révision 19.10.2017

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger

F

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence : P234 Conserver uniquement dans le récipient

d'origine.

P280 Porter des gants de protection/ un

équipement de protection des yeux/ du

visage.

2.3. Autres dangers

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom Chimique	NoCAS NoIndex Numéro d'Enregistrement REACH NoCE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
acide chlorhydrique	7647-01-0 017-002-01-X 01-2119484862-27 231-595-7	Acute Tox. 3; H331 Skin Corr. 1B; H314 STOT SE 3; H335	< 1 %	1*

^{1* -} Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2

Date de révision 19.10.2017

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements impregnés et nettoyer le corps minutieusement. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation:

Transférer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas de besoin, administer de l'oxygène par personnel qualifié. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux:

Baignez abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières et en restant éloigné des globes oculaires pendant l'irrigation. Appeler un médecin.

Ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2

Date de révision 19.10.2017

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Chlorure d'hydrogène gazeux

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2

Date de révision 19.10.2017

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Entreposer séparément les vêtements de travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver à fond après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger contre les dommages physiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utlisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
acide chlorhydrique	Travailleurs / Aigu - effets locaux		15 mg/m3	Inhalation	
acide chlorhydrique	Travailleurs / Long terme - effets locaux		8 mg/m3	Inhalation	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2

Date de révision 19.10.2017

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
acide chlorhydrique	Eau douce: 0,036 mg/l	
acide chlorhydrique	Eau de mer: 0,036 mg/l	
acide chlorhydrique	Sol: 0,036 mg/l	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personelle doivent répondre aux normes EN en vigeur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel délai de rupture: > 480 min Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) if faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utlisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delá de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2 Date de révision

19.10.2017

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux règlementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

poids moléculaire : 36,46 g/mol

Point/intervalle d'ébullition : env. 100 °C

à 1.013 hPa

Point d'éclair : Non applicable

Température : Non applicable

d'inflammation

Limite d'explosivité, : Non applicable

inférieure

Limite d'explosivité, : Non applicable

supérieure

Densité : env. 1,000 g/cm3

à 20 °C

pH : acide

Hydrosolubilité : complètement miscible

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2

Date de révision 19.10.2017

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

10.5. Matières incompatibles

Conserver à l'écart des métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Chlorure d'hydrogène gazeux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale: donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée: donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation: donnée non disponible

Irritation de la peau: donnée non disponible

Irritation des yeux: donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: donnée non disponible

Danger par aspiration: donnée non disponible

Autres informations: donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2

Date de révision 19.10.2017

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson: donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques: donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes: donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques: donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'information écologique disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Eliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2 Date de révision

19.10.2017

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro : 1789

Description des : ACIDE CHLORHYDRIQUE

marchandises

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C1
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes ADR/RID : 8
Dangereux pour : non

l'environnement

IATA

UN Numéro : 1789

Description des : Hydrochloric acid

marchandises

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Etiquettes de danger : 8

IMDG

UN Numéro : 1789

Description des : HYDROCHLORIC ACID

marchandises

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Etiquettes de danger : 8
No EMS Numéro : F-A, S-B
Polluant marin : non

IMDG Code segregation group 1 – ACIDS,

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone		Pays	Numéro de téléphone	
Autriche	+4314064343		Lettonie	+37167042473	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2

Date de révision 19.10.2017

I	1		
Belgique	070 245245		
Bulgarie	(+)35929154233		
Croatie	(+3851)23-48-342		
Chypre	n'est disponible		
République Tchèque	+420224919293; +420224915402		
Danemark	82121212		
Estonie	16662; (+372)6269390		
Finlande	9471977		
France	+33(0)145425959		
Grèce	n'est disponible		
Hongrie	(+36-80)201-199		
Islande	5432222		
Irlande	+353(1)8092166		
Italie	n'est disponible		
	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
Allemagne	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich: 089/19240		

ji	1	
Liechtenstein	n'est disponible	
Lituanie	+370532362052	
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500	
Malta	n'est disponible	
Pays-Bas	030-2748888	
Norvège	22591300	
Pologne	n'est disponible	
Portugal	808250143	
Roumanie	n'est disponible	
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166	
Slovénie	n'est disponible	
Espagne	+34915620420	
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786	
Royaume Uni	n'est disponible	

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)

Page 11 / 13

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2

Date de révision 19.10.2017

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

chlorure d'hydrogene : H314 Provoque des brûlures de la peau et des

lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations:

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very biaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccmulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Hydrochloric acid solution

35335-5L

Version 1.2

Date de révision 19.10.2017